

CONGRÈS DU SYNDICAT DES RETRAITÉS CFDT DE L'ISÈRE

Mardi 17 novembre 2015 à Villefontaine - Salle Balavoine

Édito

La crise est toujours là, le chômage continue d'augmenter, le moral des Français est en berne. De nouvelles lois semblent aller dans le bon sens : loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, loi santé..., mais entre rejets, reports et amendements, il faut continuer à se mobiliser si on veut qu'elles ne soient pas abandonnées ou vidées de leur substance.

D'autres lois, la loi Macron en particulier nous posent questions.

Le réchauffement climatique devient une préoccupation essentielle, tout le monde en parle, et nous gardons l'espoir que la COP21 qui se tiendra bientôt à Paris apporte des solutions. La CFDT, au sein de la Confédération Syndicale Internationale (FSI) s'est fortement impliquée et a fait des propositions qui seront peut-être entendues.

Les conflits mondiaux poussent à l'exil des milliers, même des millions de personnes qu'il faudra bien accueillir mais où et dans quelles conditions. Le front uni syndical n'est, à de rares exceptions près, qu'un lointain souvenir. Les positions de notre syndicat, pragmatiques et courageuses sont souvent mal perçues.

Résultat un renfermement sur soi et, phénomène plus inquiétant, un rejet général de la classe politique.

Et nous, on fait quoi ?

On continue à militer, à réfléchir, à être présents dans la société pour défendre nos idées, la justice sociale, la solidarité, pour lutter contre les inégalités, contre tous les égoïsmes, contre le défaitisme généralisé.

Notre prochain congrès sera l'occasion d'aborder ces sujets (et d'autres...), il fera une large place à la parole des délégués pour prendre toute notre place dans la société, affirmer notre utilité sociale, donner envie à d'autres de s'engager dans notre syndicat.

Thème : **Retraités Citoyens Solidaires.**

Contenu du Congrès :

Rapport d'Activité

Le congrès est l'occasion de prendre conscience que nous avons agi dans de nombreux domaines pendant ces 4 ans.

Intervention de nos ULR et SSR

L'UTR s'appuie sur la vie des ULR et SSR, c'est important qu'elles puissent au congrès exprimer les temps forts de leurs actions. Elles pourront aussi critiquer et enrichir le Rapport d'Activité.

Intervention de l'Interprofessionnel et de la Région

Notre action se situe dans la CFDT entre syndicats de toutes professions et de retraités. Les congrès sont l'occasion de rappeler cette exigence pour donner du sens au mot "Confédération"

Travail en atelier sur 5 thèmes Le congrès est aussi l'occasion d'approfondir des thèmes qui interpellent la société aujourd'hui.

1. Santé, Sécurité Sociale, couverture complémentaire
2. La fin de vie
3. Présence des retraités dans la vie sociale et sociétale
4. Réchauffement climatique et conférence de Paris
5. Vivre ensemble

Résolution Générale

Elle fixe pour 4 ans les grandes orientations à ajuster en permanence. Elle sera débattue, amendée et votée au Congrès.

Élection d'une nouvelle équipe

En application de nos statuts modifiés en 2014 :

- Tous les membres du bureau seront élus, pas de désignés.
- Les ULR représentent tous les adhérents de leur secteur géographique y compris ceux des SSR qui continueront à se réunir.
- Parité entre Femmes et Hommes au bureau.
- Le Conseil s'appellera Bureau et celui-ci devient la Commission Exécutive, comme à l'UD, à l'URI et à la confédération.

Découvrez dans les pages suivantes, le Rapport d'Activité, le Projet de Résolution et le contenu des ateliers.

Prenez contact avec vos ULR chargées de désigner les délégués au congrès et les candidats au bureau.



Salle Daniel Balavoine lieu du Congrès
à côté du Théâtre du Vellein

RAPPORT D'ACTIVITE

A - Congrès du 15 mars 2012 à Voiron

La résolution élaborée à notre congrès sur le thème "**Pour un monde de solidarité**" s'est appuyée sur les conclusions des 10 ateliers :

- Recul de la démocratie dans les institutions et les collectivités
- Comment lutter contre l'accroissement des inégalités ?
- Remise en cause des acquis sociaux fondamentaux
- Quelle croissance ?
- Accès aux services publics pour les personnes âgées
- Bien Vieillir
- Comment faire durer la solidarité intergénérationnelle ?
- Quelle politique de loisirs et de culture développer ?
- Qu'attendons-nous d'un syndicat de retraités ?
- Rédaction et diffusion de l'information

Il en ressort une volonté d'agir dans notre environnement social. Tout en étant au service des retraités et des personnes âgées, nous voulons participer à la transformation de notre société par des actes qui construisent un monde plus solidaire.

Deux décisions concrètes y sont prises :

1. **une « formation-action » du nouveau Conseil en début de mandat.** Son but : permettre à la nouvelle équipe de décider d'un plan d'action à partir des conclusions des ateliers.
2. **une mise à jour de nos statuts.** Pour cela, il est décidé de mettre en place un groupe de travail. Sa mission : faire des propositions sur le rôle du Bureau par rapport au Conseil, revoir l'élection du Conseil en 2 collèges : collège des désignés, collège des élus.
Il réfléchira aussi aux problèmes causés par l'éparpillement géographique de nos militants sur le département qui rend difficile les actions et les rencontres départementales.
Si nécessaire, un Congrès extraordinaire sera organisé pour modifier les statuts à l'occasion de l'Assemblée générale à mi-mandat.

A1 - LA FORMATION-ACTION a eu lieu les 4 et 5 juin 2012, à Pont-en-Royans avec une douzaine de personnes, animée par un membre du bureau de l'UCR.

Conclusions : 3 priorités sont dégagées :

1. Travail sur le logement des personnes âgées avec la formation d'un groupe de travail au niveau de l'UTR, chargé de coordonner les actions des ULR.
2. Le développement syndical. Comment l'organiser ? Chaque ULR doit avoir un représentant à la commission Organisation, Développement, Formation.
3. Quelle croissance ? Croissance de quoi ? Pour qui ? Un thème qu'il faudra approfondir.

A2 - L'AG À MI-MANDAT, précédée d'un CONGRES EXTRAORDINAIRE, a eu lieu à Voiron le 14 octobre 2014.

Le groupe de travail, sur l'évolution des statuts qui a été mis en place, s'est réuni à plusieurs reprises entre 2012 et 2014, et a présenté ses propositions au conseil de l'UTR.

Les propositions ont fait l'objet de plusieurs amendements et ont finalement été acceptées par le Conseil. Il a été décidé d'organiser un Congrès extraordinaire pour modifier les statuts et le règlement intérieur.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur ont été approuvées.

Il a été proposé, lors de l'AG à mi-mandat, que les réunions de l'UTR, bureau (ex conseil) et commission exécutive (ex bureau) se tiennent à l'extérieur de Grenoble, dans l'une ou l'autre des ULR. Pour des raisons de commodité, c'est plus fréquemment à Voiron, qui est plus central et plus accessible que Grenoble pour les militants du Nord de l'Isère.

B - LES ACTIONS

Les journées et actions intersyndicales ont été stoppées fin 2012. Il y a trop de distensions sur les méthodes d'action entre deux groupes, un autour de la CFDT, l'autre autour de la CGT et de FO.

En revanche nous nous sommes fortement impliqués dans diverses actions en relayant des campagnes CFDT nationales ou d'initiatives locales :

B1 - Enquête nationale sur les conditions de vie des retraités à faibles ressources.

- 40 questionnaires sont revenus dans l'Isère, 3 interviews qualitatifs ont eut lieu.
- Un courrier a été envoyé à tous les présidents des CCAS de l'Isère pour demander que les personnes qui ont droit à l'allocation de solidarité des personnes âgées (ASPA), ex minimum vieillesse, soient informées officiellement de leur droit.

B2 - Hébergement et logement des personnes âgées.

- Enquêtes commencées en 2013 (les ULR de Grenoble, Nord Isère, Pays voironnais), avec un compte-rendu détaillé (Nord-Isère) et plaquette (Grenoble-Aglo)
- L'ULR du Grésivaudan organise en collaboration avec d'autres organismes et la communauté de communes du Pays du Grésivaudan un Colloque "Bien vieillir en Grésivaudan" le 12 novembre 2013 à Crolles.

B3 - Actions pour la prise en charge du vieillissement de la population :

- **Campagne de diffusion du tract de l'UCR**
- Rencontre de Michel ISSINDOU et d'Olivier VERAN (membre de la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale).
- 600 cartes pétitions ont été remises le 27 mars 2014 à Mme ROSSA MIGNONG, Secrétaire Générale de la Préfecture lors d'un entretien très riche. Les pétitions sont destinées au Président de la République.
- **Campagne de tracts sur la loi « adaptation de la Société au vieillissement »** Rencontre avec Joëlle HUILLIER, députée de la 10^{ème} circonscription et responsable du suivi de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement au sein du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, le 5 décembre 2014 à Villefontaine.

B4 - Courrier envoyé à tous les parlementaires de l'Isère afin de veiller à ce que la Contribution Sociale pour l'Autonomie (CASA) soit bien affectée à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et que les cotisations engrangées depuis janvier 2014 ne soient pas "siphonnées" comme en 2013.

Pour soutenir les revendications des aides à domicile (nov. 2014) nous envoyons un courrier aux parlementaires de l'Isère pour leurs demander d'intervenir pour l'application de la loi. De nombreuses réponses avec interpellation du ministre.

B5 - Campagne de l'UTR pour avoir des représentants CFDT dans les CCAS.

Des cédétistes sont désormais présents dans 17 CCAS. Mise en place d'une formation pour les soutenir.

C - LES FORMATIONS ET LES DÉBATS

- WE de formation les 6 et 7 novembre 2012 sur le système des retraites (4 participants)
- Journée de réflexion-action sur le logement et l'hébergement des personnes âgées, le 22 novembre 2012 à Moirans
- Journée d'étude sur le thème « Quelle croissance ? » le 2 octobre 2013 à Grenoble avec Gilbert Jérôme, du bureau de l'UCR (12 participants), prolongée par une journée débat à Moirans, le 12 décembre 2013.

Au niveau de l'UTR, mais aussi dans le cadre des ULR, divers thèmes sociétaux ont été abordés et débattus :

- Un débat sur la transition énergétique, présenté par Chantal Duranton au Conseil du 4 juin 2013
- Les réformes des retraites (l'avenir des retraites) présenté le 12 février 2013 par Jérôme Douady
- Le 25 février 2014, débat sur le Pacte de Responsabilité et sur la Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement
- La fiscalité : les positions de la CFDT.
- Accords national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi.

D - LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE L'UTR

D1 - Détente et culture : les propositions de voyages (en France et à l'étranger), sorties, visites, sont variées.

Clarification de la gestion et mise en conformité de la trésorerie.

D2 - Social Santé : La commission social santé comporte une vingtaine de membres représentant la quasi-totalité des ULR ;

Les sujets traités reflètent bien les inquiétudes de l'UTR :

- L'adaptation de la société au vieillissement, sujet inépuisable mais qui épuise les membres de la commission
- Participation à la réflexion sur le logement et l'hébergement des personnes âgées ainsi que sur les conditions de vie des retraités modestes
- Comment lutter efficacement contre les dépassements des honoraires médicaux
- Prise de position sur la loi santé pour défendre le tiers payant
- Organisation d'une réunion de la commission avec les représentants CFDT aux CCAS et CIAS après les élections municipales

CODERPA et CORTA

Maxence GIRARD est notre représentant au bureau du **CODERPA** (COmité DEpartemental des Retraités et Personnes Âgées). Réunions mensuelles et groupes de travail thématiques. Présence irrégulière de la présidente Gisèle PEREZ jusqu'en mars 2015 puis Laura BONNEFOY -nouvelle majorité- pour informations sur la politique concernant les personnes âgées et le budget du Conseil Départemental. Présence plus soutenue des représentants de l'administration pour commentaires, analyses, rapports, bilans...

Thèmes des échanges, informations et groupes de travail :

- L'avancement du Schéma Gérontologique Départemental (créations de places en EHPAD),
- Les Inter filières géronto-gériatriques (suivi des personnes en sortie d'hôpital)

- Bilans de l'APA.
- Le maintien à domicile projet de *bouquet de services* et de plateforme *autonom@dom*
- L'adaptation du logement
- L'hébergement temporaire et accueil de jour
- Le dossier unique d'inscription dans les EHPAD (logiciel *via trajectoire*)

Tous ces thèmes sont déclinés au niveau des territoires dans **les CORTA** (Coordinations Territoriales de l'Autonomie) Présence de nos délégués avec les acteurs de terrain.

D3 - ODF (Organisation, Développement, Formation) :

- **Débat sur l'action de développement** de la CFDT. Rencontres avec les syndicats de salariés pour essayer de les sensibiliser à la nécessité de rester syndiqués.
Lettre de l'UTR à tous les syndicats pour expliquer ce qu'est un syndicat de retraités.

- **Formations-Informations**

Des militants de l'Isère ont participé à des formations/informations organisées par l'URR :

- En 2012 : La crise En 2013 : L'Europe. En 2014 : L'Europe changement de cap ?
- Ou des formations plus techniques organisées par l'URR (contenu UCR) :
- De 2012 à 2014 : CODERPA – Systèmes des retraites, CCAS/CIAS relayée par des ½ journées de formation des mandatés Dans les CCAS/CIAS.
- Ainsi que des stages sur «la gestion financière des UTR », « le développement », « écrire pour être lu », « expression orale », mais faute de participats, certaines sont annulées.

Par contre les journées « type MOIRANS » ont beaucoup de succès : en 2012 : la fiscalité, en 2013 : le développement durable.

De même que les (demi) journées organisées par les ULR grâce à la proximité ont obtenu un vif succès en intérêt et en participation de nos adhérents sur des thèmes CFDT ou en débat dans l'UTR : le logement, l'hébergement des personnes âgées, le vieillissement, l'isolement, le tourisme social, la culture, etc...

C - CONGRES UCR, URR et UTR en 2015

L'Union Confédérale des retraités a tenu son congrès les 5-6 et 7 mai 2015 à Nantes ; l'UTR était présente avec 4 militants.

Préalablement, la préparation s'est effectuée dans les ULR avec des débats riches et denses conduisant à la présentation de nombreux amendements de l'UTR sur la résolution, principalement centrés sur une plus juste répartition des évolutions des pensions, thème favori de notre UTR à chaque congrès, et une intervention sur le passage à la retraite des personnes handicapées.

L'Union Régionale des Retraités a tenu son congrès à Lyon le 2 avril 2015 ; l'UTR était présente avec 7 militants

L'UTR tiendra son congrès le 17 novembre 2015 à Villefontaine avec la mise en application des nouveaux statuts.

PROJET DE RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Nos engagements pour 4 ans

Qui sommes-nous ?

L'UTR 38 constitue un réseau actif, organisé avec de nombreuses compétences dans beaucoup de domaines.

Notre maillage existe au niveau : local, départemental, régional, national.

Nous sommes connus et reconnus en tant que syndicat, mais aussi en tant qu'association.

Nos adhérents, malgré des origines, des compétences, des niveaux sociologiques et culturels différents, ont tous des valeurs communes que nous avons le devoir de transmettre.

Il nous faut exploiter ces atouts pour :

A. Améliorer et faire connaître notre utilité sociale :

- 1) **Être un groupe de réflexion et de pression dans les domaines sociétaux qui nous concernent.**
 - a) En intervenant à propos de projet de lois qui n'aboutissent pas ou contraire à nos valeurs. Exemples : loi sur l'évolution de la société – évolution du code du travail.
 - b) En apportant notre appui, notre aide à des associations qui œuvrent dans le domaine social.
 - c) En prenant notre place dans les grands débats en cours. Exemple : à propos du projet de marché transatlantique (TAFTA).
 - d) En étant capables de réagir rapidement et de façon coordonnée face à des situations préoccupantes en lien avec l'UCR et les organisations syndicales de salariés. Exemple : accueil des réfugiés syriens.
- 2) **Être présents et visibles** dans les instances paritaires (CCAS, CODERPA, logement, Conseil de Vie Sociale...). Pour cela, il faut connaître ces instances, informer nos adhérents, les former, les aider. Il faut aussi que nos mandatés puissent rendre compte de leur mandat et que ces informations soient exploitées.
- 3) **A propos des plus âgés.**
 - a) **Agir pour le droit de choisir** librement son mode de vie, avec le choix du lieu de vie, répondant à l'état de santé de chacun. Obtenir la possibilité de contrôler les qualifications et les pratiques des intervenants, salariés ou bénévoles, et faire reconnaître les qualifications des intervenants salariés en lien avec leur syndicats.
 - b) **Obtenir, pour la dépendance, un financement des dépenses par un prélèvement sur tous les revenus** ; le vieillissement de la population se poursuit ; l'accroissement des besoins de soins et d'assistance va de pair ; les financements correspondants doivent être adaptés et basés sur l'ensemble des revenus. Il faut agir pour que le deuxième volet de la loi sur le vieillissement de la population voie le jour.
- 4) **Améliorer, adapter le logement**, continuer le travail sur le logement en collaboration avec les salariés :
 - a) Faire revivre la commission logement au niveau de l'UD.
 - b) S'appuyer sur les expériences des ULR.

- c) Veiller à la judicieuse répartition et aux conditions de vie dans les EHPAD (via le CODERPA, les CVS quand s'est possible).
 - d) Accompagner les expériences alternatives de résidence pour les personnes âgées et souvent seules.
 - e) Promouvoir l'adaptation des logements aux capacités des occupants, en particulier dans les offices HLM, avec nos représentants qui siègent dans les CA.
 - f) Promouvoir les logements intergénérationnels afin de développer la mixité sociale.
- 5) **Défendre les retraites**, continuer les actions pour la défense du pouvoir d'achat des retraités en particulier pour les plus basses pensions. Objectif : pas de pension inférieure au SMIC brut.
- 6) **Défendre, réfléchir, faire réfléchir sur l'environnement** en créant une commission spécifique au sein de l'UTR. Il est évident que les groupes industriels et financiers n'agiront que sous la pression des opinions publiques. Nous avons notre place dans les démarches revendicatives pour laisser une planète habitable à nos descendants.
- 7) **Développer la convivialité, promouvoir la culture.** Les rencontres conviviales sont toujours appréciées de nos adhérents. Elles peuvent sortir certaines personnes de leur isolement et les amener à des discussions enrichissantes. Les ULR ont un rôle majeur dans ces démarches.
- a) La commission « Détente et Culture » devra prendre toute sa place en recherchant des activités accessibles au plus grand nombre.
 - b) Nous organiser pour rester en contact avec nos adhérents les plus âgés qui sont isolés.
 - c) Assumer notre responsabilité « de passeur de mémoire » en organisant des événements : projections, conférences, débats à destination de publics non syndiqués, en particulier les jeunes.

B. Améliorer notre rapport avec les médias

Nous voulons être connus et reconnus. Nous devons améliorer notre accès aux différents médias, mais il nous faut aussi mieux informer nos adhérents sans pour autant les noyer sous une masse d'informations pas forcément utiles - relayer les infos de l'URR et de l'UCR... Continuer à améliorer notre revue *Repères*.

C. Développer notre syndicat

- 1) Travailler avec les syndicats de salariés afin de donner envie aux nouveaux retraités de rester adhérents et de participer à la vie de leur ULR.
- 2) Organiser chaque année un stage « Bientôt à la retraite ».
- 3) Faire la promotion de la Mutuelle MGEN-FILIA.
- 4) Repenser notre UTR dans le cadre des réformes territoriales à venir avec toutes les UTR de la nouvelle région (Auvergne-Rhône-Alpes).
- 5) Rechercher les moyens de pallier le poids démographique de l'Agglo grenobloise pour favoriser l'implication de toutes les ULR.
- 6) Développer l'aide entre les ULR. Les ULR sont la base de notre organisation.
- 7) Continuer à être présent au niveau régional et au niveau national.
- 8) Valoriser encore plus les rencontres d'échange et d'information comme celles de Moirans.

Liste des ateliers du Congrès

Atelier 1 Santé, Sécurité Sociale, Couverture complémentaire

Force est de constater que la Sécurité Sociale ne joue plus son rôle initial, de plus en plus de soins ne sont plus couverts. Des soins à plusieurs vitesses, puisque beaucoup ne peuvent pas cotiser à des mutuelles. Ne pas se soigner c'est engendrer de nouvelles maladies (exemple : *pas de suivi dentaire entraîne des problèmes digestifs, cardiaques...*). D'où la nécessité de parler de la prévention. De plus, les assurances privées ont investi le champ des mutuelles de la santé avec d'autres finalités que celui d'être en empathie avec ses clients.

Nous nous posons la question : comment nous CFDT proposons un système de santé efficient ?

Animateur de l'atelier Alain CHARRÉ

Atelier 2 La fin de Vie

La vérité sur la fin de vie : 4 Français sur 5 souhaitent mourir à domicile. Or les statistiques de l'Observatoire National de la Fin de Vie dénombrent entre 55 à 65 % de décès à l'hôpital.

En Mars 2015, le projet de loi « LEONETTI et CLAYES » ajoute des droits nouveaux par rapport à la loi de 2005 : Le droit pour les patients en phase terminale dont le pronostic vital est engagé à court terme, de demander une sédation profonde et continue provoquant une altération de la conscience maintenue jusqu'au décès et la rédaction des Directives Anticipées.

Ceci fait partie des pistes que nous pourrions aborder dans cet atelier.

Animateurs Jérôme DOUADY et Anne Marie HERMANN

Atelier 3 Présence des retraités dans la vie Sociale et Sociétale

Les retraités sont évidemment insérés dans la société. Leur passé de militants salariés les incite à prendre toute leur place dans des associations diverses et à débattre dans leur section syndicale des questions sociétales. Les sujets sont nombreux et l'actualité fournit 2 exemples significatifs :

L'accueil des migrants et réfugiés et la négociation du Traité Commercial Transatlantique (TAFTA). Au niveau local d'autres champs d'intervention nous mobilisent : quelles actions adaptées à nos convictions pourront être engagées avec nos ULR ? Ou avec d'autres mouvements qui partagent nos positions ?

Animateur Maxence GIRARD et Jean Mary LAMARCHE

Atelier 4 Réchauffement climatique et Conférence de Paris

La 21ème Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 21) se déroulera au Bourget, du 30 novembre au 11 décembre 2015.

La question de la lutte contre les changements climatiques ne peut être abordée sans avoir un regard croisé avec les politiques industrielle et énergétique. La dimension sociale de ces politiques est essentielle. La transition à laquelle nous aspirons ne peut être réussie sans anticipation des besoins en qualifications, compétences, formation et sensibilisation aux enjeux.

Cet atelier nous permettra d'aborder entre militants ces enjeux primordiaux et d'en tirer les objectifs de travail pour le prochain bureau des quatre années à venir.

Animatrice Chantal DURANTON

Atelier 5 Vivre ensemble : Laïcité et Religions

L'attentat contre Charlie-Hebdo et l'Hyper-Casher a suscité une immense émotion dans le pays.

L'apparition de Daesh (à la suite de Al-Qaïda, AQMI et Boko-Haram) nous pose de nouvelles questions. Même si la question religieuse se posait déjà dans notre quotidien.

La laïcité est interpellée par ces nouvelles réalités. Il est urgent de resituer le débat, de faire un discernement pour éviter les impasses, les erreurs. Nous pourrions en débattre et prendre position.

Animateurs Serge HUET et Pierre DUMONTANT